

Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société OverCode, gérée par Montassier Bryan, et ses clients dans le cadre de prestations de services de développement web/mobile.

Toute commande passée auprès d'OverCode implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Les conditions particulières qui pourraient être convenues entre les parties prévalent sur les présentes conditions générales de vente.

OverCode se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente à tout moment, sans préavis ni justification. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles OverCode fournit au client des prestations de services de développement web/mobile, telles que détaillées sur le site internet d'OverCode ou dans les devis établis par OverCode.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente avant de passer commande. En passant commande, le client accepte expressément et sans réserve les présentes conditions générales de vente.

2. Modalités de commande et d'éxécution

Le client peut passer commande auprès d'OverCode par écrit (par email ou courrier) par téléphone, ou via le site. Pour toute commande, le client devra communiquer à OverCode les informations nécessaires à la réalisation de la prestation.

OverCode s'engage à exécuter la prestation dans les délais convenus avec le client et à fournir une prestation conforme aux spécifications convenues.

En cas de retard de paiement, OverCode se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison en cours.

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, OverCode ne pourra être tenue responsable du retard ou de l'impossibilité d'exécuter la prestation.

Le client est responsable de la vérification de la conformité de la prestation au moment de la livraison. Toute réclamation devra être formulée par écrit dans les huit jours suivant la réception de la prestation.

3. Prix et modalité de paiement

Les prix des prestations de service sont indiqués en euros hors taxes et toutes taxes comprises (TTC). Le montant total de la commande, toutes taxes comprises, est indiqué sur le devis accepté par le client.

Le paiement des prestations de service s'effectue par virement bancaire, chèque ou espèces, selon les modalités précisées sur le devis accepté par le client. Un acompte de 30% du montant total de la commande pourra être demandé au client au moment de la passation de la commande.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront automatiquement appliquées sur le montant restant dû. En outre, le client devra payer une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

4. Propriété intelectuelle

OverCode est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des prestations de service qu'elle réalise pour le compte de ses clients. Ces prestations sont protégées par les lois françaises et internationales sur la propriété intellectuelle, notamment le droit d'auteur et le droit des marques.

En conséquence, le client s'engage à ne pas utiliser, reproduire, représenter, adapter ou exploiter les prestations de service réalisées par OverCode sans l'autorisation préalable et écrite de cette dernière. Le client ne pourra pas non plus céder ou



transférer les droits de propriété intellectuelle relatifs aux prestations de service réalisées par OverCode sans son autorisation préalable et écrite.

Toute violation des droits de propriété intellectuelle de OverCode pourra donner lieu à des poursuites judiciaires. OverCode se réserve le droit d'engager toute action judiciaire ou tout autre moyen de défense pour faire valoir ses droits de propriété intellectuelle.

5. Responsabilité

OverCode s'engage à réaliser les prestations de service avec le plus grand soin et la plus grande diligence conformément aux usages de la profession et aux règles de l'art.

Toutefois, la responsabilité de OverCode ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée imputable à OverCode. En tout état de cause, la responsabilité de OverCode sera limitée au montant total de la commande payée par le client.

OverCode ne pourra être tenue responsable des dommages indirects subis par le client tels que les pertes de bénéfices, les pertes de données ou les pertes d'exploitation.

Le client s'engage à informer OverCode de toute difficulté rencontrée dans l'exécution des prestations de service et à lui donner la possibilité d'y remédier.

En cas de force majeure ou d'événements indépendants de la volonté de OverCode, cette dernière pourra suspendre ou résilier la commande sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnité au profit du client.

6. Confidentialité

Les parties s'engagent à considérer comme confidentielles toutes les informations, données et documents qu'elles pourront échanger dans le cadre de l'exécution des prestations de service.

OverCode s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations, données et documents qui lui seront transmis par le client.

Le client autorise cependant OverCode à mentionner son nom et à faire état de la prestation de service réalisée pour lui à titre de référence, sauf indication contraire de la part du client.



Les obligations de confidentialité prévues par les présentes CGV survivront à la fin des prestations de service pour quelque raison que ce soit.

7. Durée et résiliation

Les présentes CGV sont conclues pour une durée indéterminée.

Le client peut résilier les prestations de service en adressant une notification écrite à OverCode avec un préavis de 30 jours avant la date souhaitée de résiliation. Les prestations de service en cours seront facturées jusqu'à la fin du préavis.

En cas de manquement d'une des parties à ses obligations contractuelles, l'autre partie pourra résilier les présentes CGV immédiatement, sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Dans tous les cas, la résiliation des prestations de service ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf si une garantie commerciale spécifique y fait référence.

8. Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai de 30 jours. À défaut de solution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents conformément aux règles de compétence en vigueur.

Le client est informé qu'il peut également recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Le médiateur ou l'entité de règlement des différends sera choisi d'un commun accord entre les parties ou désigné par la juridiction compétente en cas de désaccord.

Toute action judiciaire devra être introduite dans un délai d'un an à compter de la survenance du litige.

9. Garanties commerciales

Outre les garanties légales applicables, le prestataire peut proposer des garanties commerciales supplémentaires pour les prestations fournies. Ces garanties seront clairement mentionnées dans le devis ou le contrat de prestation et préciseront leur durée, leur champ d'application et les modalités de mise en œuvre.



Le client est invité à consulter les conditions de garantie et à contacter le prestataire en cas de dysfonctionnement ou de non-conformité constaté sur la prestation fournie.

Le prestataire pourra alors proposer les mesures correctives appropriées, dans la mesure du possible et des contraintes techniques ou économiques.

La mise en œuvre d'une garantie commerciale ne saurait avoir pour effet de prolonger la durée de la prestation initialement prévue, sauf accord préalable des parties.

10. Modification des CGV

Le prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, notamment en vue de se conformer à toute évolution légale ou réglementaire, ou pour tenir compte de l'évolution de son offre de prestations.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande par le client. Toutefois, toute modification des CGV sera portée à la connaissance du client avant toute nouvelle commande.

Le client est invité à consulter régulièrement les CGV sur le site internet du prestataire et à les imprimer ou les enregistrer sur un support durable. En cas de désaccord du client avec les nouvelles CGV, celui-ci peut résilier le contrat selon les modalités prévues à l'article 8.

11. Force majeure

Le prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations contractuelles, si celle-ci est due à un événement de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française.

Dans de telles circonstances, le prestataire informera le client de la survenance d'un tel événement dans les meilleurs délais et fera tout son possible pour minimiser les conséquences de cette situation.

Si la période d'indisponibilité due à un cas de force majeure dépasse une durée de trente (30) jours consécutifs, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre.

12. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Document édité le 01/06/2021 Montassier Bryan